

Audioconférence du mercredi 8 avril 2020

Entre les OS (CGT, FO, Solidaires, CFDT-CFTC) et la DDFiP78. Pour la CGT Fip78 était présent :

Fahiza CHIKAOUI-secrétaire départementale Gregory FLORES-secrétaire départementale adjoint

Cette audio conférence s'est tenue en présence de :

M. Grosjean (Responsable du pôle PPR)
Mme ESCOUBET (Responsable Division RH)
Mme DEMANGEON (Adjointe Division RH)
Mme Gerval (Responsable du pôle GP)
M. GABRIAGUES (Responsable du pôle GF)
Mme DERRE (Responsable Division BIL)
Mme de VATHAIRE (Adjoint Division BIL)
Mme MONTEIX (Adjointe secteur budget et
MP/Achat – Division BIL)
M.PRIVEZ (Responsable Mission Risques et
Audit)

• Situations des services dans le département :

Comme il a annoncé à l'audio conférence du 1er avril :

Le PCA a évolué en conséquence la semaine du 30/03/2020, réouverture des services SPF et du SDE.

• Pour le **SDE** : le service a d'abord ouvert en présence de l'encadrement pour la comptabilité avec un agent et le recensement du stock à traiter.

Désormais, le service tourne avec 4 agents en présentiel dont 1 pour la comptabilité et 1 télétravailleur (6 télétravailleurs à venir). Il a été décidé de ne pas demander plus d'agent en présentiel.

L'activité du service est centrée sur les assurances vie (les délais de traitement vont être plus longs au vu de la situation actuelle) et les actes de société. Cependant, le service est tributaire du papier donc des flux de courrier arrivant sur le site du V12.

• Pour le SPF : le service a ouvert sur la base d'une rotation de 21 agents avec 3 agents en présentiel dont un agent pour la comptabilité, un télétravailleur et les chefs de service.

L'activité du service est centrée sur le traitement des réquisitions en priorité (flux FIDJI).

• Les SIE : le déploiement des ordinateurs portables pour le télétravail continue.

L'activité est toujours centrée sur le remboursement des crédits TVA, les mesures de bienveillance comme les délais accordés aux entreprises.

Les **PCE** et la **Division CF** sont toutefois vigilants au risque de fraude de certaines entreprises qui profiteraient de la situation avec des demandes infondées (filtre a minima).

La Division CF travaille avec le GIR sur les questions de fraude.

La **DAJ** vient en appuie pour le traitement des crédits impôts recherche. Les délais sont normaux. Sauf les demandes faites par courrier à cause des délais postaux.

Le travail des équipes a été salué avec des délais de traitement de 4 jours et environs 5 000 demandes pour 65 millions €. Ainsi que plus de 650 mesures de bienveillance pour un montant de 17 millions €.

Concernant les demandes de fonds de solidarité : une foire aux questions est disponible en ligne cependant des questions complexes venant des experts-comptables a nécessité l'appui du **centre d'appel de Pau** désormais dédié à ce type de questions. Ce n'est plus un appui pour les services sur d'autres questions.

Le nombre de collègues dans les SIE est de 76 présents et 53 télétravailleurs.

• Les **SIP**: comme il a été annoncé précédemment lors de l'annonce officielle du Ministre et de l'audio conférence du 1/04/2020, la campagne déclarative commencera <u>le 20 avril sans ouverture au public</u>. La réaction des contribuables est inconnue bien sûr à ce stade.

Pour préparer la campagne, un recensement des agents a été demandé aux chefs/cheffes de service lors d'une audio conférence lundi 6/04. Une nouvelle audio conférence aura lieu le vendredi 10/04.

L'offre de service proposée sera la suivante :

→ offre d'échanges sans contact physique : accueil téléphonique en présentiel et déporté (des téléphones portables vont être mis à disposition par la Division BIL) et e-contact.

Les PCRP apporteront leur appui comme chaque année ainsi que les divisions Part et CF avec éventuellement la DAJ pour étendre l'offre de service.

La **DVNI** appuiera le département avec 6 collègues pour le traitement des messages. Les collègues **EDR** seront aussi sollicités.

- → APRDV : si un RDV doit être pris alors <u>il sera nécessaire d'avoir l'accord préalable de la</u> Direction.
- → La sécurité des agents est une priorité avec le respect des normes sanitaires qui se traduit par une présence a minima dans les services.

Pour ce faire, l'augmentation de l'activité avec la campagne demande d'accentuer le nombre de télétravailleurs au sein des SIP. Il y a à ce jour une grande disparité du nombre de télétravailleurs entre les sites du département. Au SIP de Houilles par exemple, il n'y a aucun télétravailleur.

Une documentation est en cours de préparation et sera mise à disposition des agents assurant le travail ainsi qu'un diaporama pour appréhender les nouveautés de cette année. La brochure est en attente de finalisation. Il nous a été dit qu'il n'y avait pas retard d'activité pour les SIP.

Le nombre de collègues dans les SIP est de 48 présents et 41 télétravailleurs (27 demandes en cours).

• Les **trésoreries (mixtes, EH et colloc) :** il a été laissé aux chefs/cheffes le soin d'organiser le fonctionnement de leur poste tout en respectant le PCA (la saisie de la comptabilité doit être faite plusieurs fois par semaine) et la sécurité des agents.

Selon la **Direction**, il n'y a pas de tensions particulières constatées. Les **trésoreries EH** sont bien évidemment très sollicitées et le **SAR** n'a pas été sollicité plus que d'habitude par les trésoreries. La dernière audio conférence date du vendredi 3/04.

Il a été noté que les petites communes ont plus de difficultés à être contactées.

Les communes ont aussi des difficultés, le personnel est parfois différent de celui qui traite les dossiers habituellement. Des difficultés sont constatées dans le mandement donc le payement aux entreprises pour une absence de pièces justificatives ou non réception de factures à cause des délais postaux. Ce qui provoque, un retard dans le mandatement et une difficulté à libérer les garanties pour les MP.

Pour les EHPAD, le personnel administratif est sous tension mais pour l'instant ça fonctionne. Le plan de l'ARS a été mis en place. La surveillance se fait au jour le jour et si les tensions viennent à augmenter, un appel à d'autres fonctionnaires pourra être demandé en renfort par le Préfet. La **trésorerie de Versailles EH** est la plus sollicitée. **Un collègue EDR** est affecté en renfort à mi-temps car il est aussi affecté en renfort sur **la trésorerie de Poissy-SGL EH**.

La **trésorerie de Poissy-SGL EH** bénéficie de l'appui de 2 collègues du SAR. Un collègue en télétravail aura bientôt son ordinateur.

La **trésorerie de Plaisir EH et Rambouillet EH**, le chef de poste a demandé une large habilitation des équipes par sécurité.

La **trésorerie de Houilles**, le **SAR** viendra en appui pour les payes du fait de l'absence des collègues au secteur dépenses.

La trésorerie de Maurepas, il y avait une carence de télétravailleurs au secteur dépenses qui a été résolue.

La **trésorerie de Longnes** a bénéficié d'une action ciblée pour les comptes de gestion et la communication avec les petites communes.

Ex : des petites entreprises qui ne sont pas en facturation dématérialisée et qui envoient par la Poste. Les délais sont plus longs pour le mandatement en l'absence de pièces justificatives.

Les régisseurs ne viennent plus déposer leurs fonds, les régies étant fermées et sans activité. Ils ont été prévenus.

Pour les hébergés, un cas de RDV à Plaisir EH.

Le nombre de collègues est de 94 présents et 76 télétravailleurs.

• Pour la **Direction** : les dépenses de l'État sont à jour, les contrôles aussi et il n'y a pas de payement en instance.

Pour la comptabilité, un collègue par jour en rotation. (DDR3 pour rappel est en ConnexDI donc pas de télétravail possible).

La **Préfecture** et la **DDFiP78** sont en liaison sur le sujet des entreprises. Un reporting est demandé sur les actions mises en œuvre (ex avec le fonds de solidarité). Une communication a été faite et une foire aux questions est disponible en ligne, pour l'instant 14 000 demandes effectués en ligne engendrant le payement de 220 millions € géré sur CHORUS au niveau national.

La paye de mars a été faite mais la paye d'avril va nécessiter des régulations à saisir, le payement d'heures supplémentaires.

Pour le **SLR**, il y a pour l'instant une collègue en télétravail. La **Direction** va mettre à disposition plus d'ordinateurs pour le télétravail.

Le nombre de collègues pour l'ensemble du département est de 261 présents (203 présents au 27/03) et 453 télétravailleurs au 6/04.

• L'informatique :

Le déploiement de 90 ordinateurs portables a été effectué. Le chiffre a été arrêté la semaine dernière. La **Direction** attend pour la fin de semaine prochaine de nouveaux ordinateurs à destination des SIP. Pour le télétravail, un accès VPN15 va être préféré à un accès VPN10 utilisé actuellement . Il est plus rapide et permettra le paramétrage de 10 ordinateurs par jour au lieu de 2 actuellement.

Pour l'échange d'ordinateurs, les BVD de Versailles et SGL ont été sollicités en premier avec la campagne d'autre BVD vont être sollicités.

• Questions RH:

Un blocage de EDEN-RH a été demandé.

<u>Un avis médical</u> est demandé pour sortir de <u>la quatorzaine</u> pour les collègues concernés et pour reprendre le travail.

<u>Rappel activité</u>: des collègues peuvent être appelés à travailler même-si ils/elles ne l'ont pas été jusqu'ici sauf les personnes fragiles, en AA pour garde d'enfants...

La position concernant les congés est en attente d'une décision de la centrale.

Pour les congés déjà annulés, il n'y a pas de changement mais les congés posés en période de confinement et validés, il n'y aura pas d'annulation. Si le/la collègue est prioritaire au service, les congés peuvent être annulés et le /la collègue rappelés sauf les personnes fragiles, en AA pour garde d'enfants...

<u>Le plan de congés doit être compatible avec le PCA.</u>

Question posée sur <u>les ASA -covid</u> : donnent-elles droit à ARTT, pas de réponse pour l'instant. Une réponse de la centrale est attendue.

Pas de réponse de la centrale sur une date pour <u>le report des congés en N+1</u>.

<u>Les pointages</u> : il faut continuer à pointer et selon la présence, la demi-journée complète ou la journée complète est régularisée.

Pour <u>les indemnités repas</u> (Décret Fonction publique) : collègues en présentiel sont concernés mais une réponse de la Centrale est attendue.

La question a été posée concernant la situation des collègues si <u>un accident de service</u> survenait alors qu'il/elle serait en AA. Nous sommes en attente d'une réponse.

Les <u>comités médicaux</u> ne statuent plus donc la situation prise en compte est la situation antérieure même-si les délais sont dépassés.

Pour la demande de communication des **assistantes sociales**, elles ont répondu à la **Direction** avoir pris contact avec les collègues concernés soit par téléphone ou par mail en fonction des coordonnées à disposition. Au vu de la réponse, il a été demandé par une OS de remplacer les assistantes sociales par les **collègues RH**.

Il a aussi été demandé si les chefs/cheffes de service ont pris contact avec leurs équipes pour prendre des nouvelles.

• Situation sanitaire dans le département est la suivante :

31 cas (suspicions) dont une hospitalisation. (pas de nouveau chiffre communiqué lors de cette audio conférence). Le collègue est toujours en réanimation.

→ <u>Nettoyage/désinfection</u>:

La trésorerie de Poissy/SGL EH. CF autres CR pour les autres sites déjà nettoyés.

La procédure : fermeture 48 h avant et 48 h après le nettoyage.

• **Division BIL**:

→ <u>Le courrier</u>: la Poste passe 3 jours par semaine. Le flux est en très forte diminution.

La navette passe, le service est assuré. La consigne est de laisser le courrier 24 h après l'arrivée avant de l'ouvrir et des gants peuvent être utilisés. Toutes ces consignes sont des précautions à prendre sans efficacité prouvée.

→ <u>Le ménage</u>: Le ménage est fait sur tous les sites, les jours de présences des collègues pour les bureaux. La présence des collègues est signalée par la sortie des corbeilles dans les couloirs. <u>Les sanitaires sont faits tous les jours, présence ou absence.</u>

Les trésoreries de Maule et Bonnières ont demandé la suspension de la prestation.

Plusieurs problèmes ont été signalés : la **trésorerie de Versailles Municipale** qui a été résolu (la personne qui venait faire le ménage ne connaissait pas les jours de présence de l'équipe).

La **trésorerie de la Celle Saint Cloud**, la personne qui fait le ménage est <u>un agent dit Berkani</u> hors contrat de ménage. Cette personne est fragile de par son âge et n'assure plus les prestations. La **Direction** n'a pour l'instant aucune solution de remplacement à apporter. Le marché étant saturé.

Sur le site de Poissy, le ménage n'est apparemment pas fait, affaire à suivre par la Direction.

Sur le site de SQY, le problème de consommable a été réglé.

→ la sécurité et l'hygiène sanitaire :

Une commande chez **UGAP** (MP) a été passée le 16/03 pour l'achat de gel hydroalcoolique (12 boites de bouteilles de 12 ml) et 3000 gants . <u>Cette commande devait être réceptionnée fin mars.</u> Une nouvelle commande a été passée mais **UGAP** a limité la commande à 50 cartons. Au vu de la situation, les commandes n'arrivent pas et **UGAP** est incapable de donner une date de livraison certaine. La **Direction** a appris la décision de ne plus passer de commande.

Un stock de 2000 masques a été reçu par la **Direction** est sera à disposition pour les collègues au contact du public. Cette dotation a été octroyée pour les **trésoreries EH** à l'origine en fonction du nombre de collègues et de jours de présence.

La **Direction** considère qu'il n'y a pas d'utilité des masques dans les services si les gestes barrières sont respectés et au vu du nombre de présents dans les services et de la fermeture des accueils au public. Les masques sont réservés au cas par cas pour l'instant.

→ <u>Logistique/matériel</u>: la Division dispose de 250 téléphones pour l'accueil déporté à disposition des SIP.

Remarques:

La tenue d'un CHSCT a été redemandé (un mail a été envoyé par les représentants du CHSCT dès le début de la crise).

<u>Il n'y aura pas de CHSCT</u>, dans les Yvelines, cette instance est multidirectionnelle (DDFIP, SDNC, DOUANES, INSEE et DDPP). Une séance plénière en audio conférence ne serait pas tenable logistiquement mais il a été demandé qu'au moins un représentant par direction soit présent et qu'une plénière se tienne.

Le DDFiP et M. Grosjean ont proposé la tenue d'un CTL pour fin avril en demandant aux élus/élues de ne pas excéder le nombre de présents en audio conférence.

La section CGT Fip78 pose ses questions au préalable par mail car une audio conférence ne permet pas à tous les élus de s'exprimer à temps égal. Nous n'avons ni eu de réponses à toutes nos questions durant cette audio conférence de 2h29 ni pu nous exprimer pleinement.



Section CGT FiP 78, 12 rue de l'école des Postes à Versailles. Mèl: cgt.ddfip78@dgfip.finaces.gouv.fr Mèl : sectionversailles78@gmail.com Téléphone : 07.68.78.95.43

Facebook: Cgtddfipyvelines Versailles Site local: http://dgfip.cgt.fr/78/